

15^{ème} édition

Semi-Marathon Intercommunal de la Vallée de l'Orne

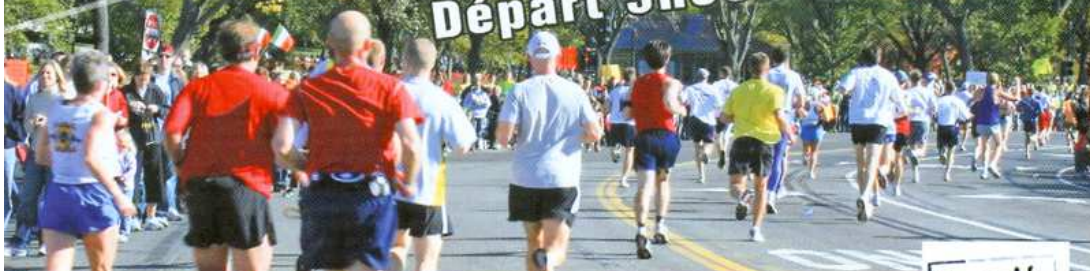
Championnat
de Lorraine
de Semi-Marathon



Course "label Régional FFA"
qualificative au Championnat de France

CLOUANGE

Dimanche 17 mars 2013
Départ 9h30



**COURSE LIMITÉE À 500 COUREURS
INSCRIPTION GRATUITE**



Par vos dons, soutenez l'association Handi Cap Evasion



MOYEUVE-GRANDE ROSSELANGE CLOUANGE VITRY/ORNE GANDRANGE ROMBAS



Semi-Marathon Intercommunal de la Vallée de l'Orne



Départ le 17 mars 2013 à CLOUANGE

Rue du stade à 9h30

Le semi-marathon est organisé et soutenu
par les communes traversées :

**Moyeuve-Grande, Rosselange, Clouange,
Vitry-sur-Orne, Gandrange et Rombas**

et le soutien de la

Communauté de Communes du Pays Orne Moselle

Pour tout renseignement, s'adresser :

Soit au 06 62 00 95 69

e-mail : smivo57@sfr.fr

<https://sites.google.com/site/smivo1>

Challenge de la Vallée de l'Orne 2013

Les organisateurs des courses pédestres de la Vallée de l'Orne vous proposent le Challenge de la Vallée de l'Orne. L'association Semi-Marathon Intercommunal de la Vallée de l'Orne (SMIVO) sera le garant de ce challenge.

Le challenge couvrira les organisations suivantes :

Courses inscrites au programme du Challenge de la Vallée de l'Orne 2013

17 mars	9h30	Clouange	SMIVO	21,1 km
1 ^{er} mai	10h00	Rosselange	La Conviviale	10 km
8 mai	10h00	Vitry-sur-Orne	La Course du Muguet	10 km
7 juin	19h30	Clouange	La Nocturne	10 km
22 juin	18h30	Moyeuivre-Grde	La Forestière	10 km
30 juin	10h00	Gandrang	Les Foulées de Saint Hubert	10 km
7 juillet	10h00	Rombas	La Foll'dingue	6 et 16 km

Il sera obligatoire d'effectuer 4 courses sur 8 pour être classé.

Il sera pris en compte les 4 meilleurs résultats des coureurs ayant effectué plus de 4 courses.

Sera déclaré vainqueur le coureur ayant totalisé le plus faible total de points.

Le calcul des points se fera de la façon suivante : Il suffit de multiplier sa position d'arrivée de la course par 100, puis de diviser le tout par le nombre d'arrivants.

Exemple : le coureur vient d'arriver 21^{ème} sur 112 arrivants, il marquera :

$$\frac{21 \times 100}{112} = 18,75 \text{ pts}$$

Récompenses

HOMMES				FEMMES				
1 ^{er}	masculin	155 €	4 ^{ème}	masculin	75 €	1 ^{er}	féminine	115 €
2 ^{ème}	masculin	115 €	5 ^{ème}	masculin	50 €	2 ^{ème}	féminine	85 €
3 ^{ème}	masculin	85 €				3 ^{ème}	féminine	75 €



Coupe aux premiers de chaque catégorie

et souvenir à tous les classés du challenge présents ou représentés officiellement lors de la remise des prix qui aura lieu à l'occasion de l'assemblée générale du SMIVO.

Droit d'inscription 8 € par athlète.

Pour participer au challenge, l'athlète devra s'inscrire au plus tard pour la course "La NOCTURNE"

le 7 JUIN 2013

Chaque participant deviendra membre à part entière de l'association "SMIVO".

Les participants du challenge ne seront plus obligés de présenter leur certificat médical après leur première course, celui-ci sera automatiquement transmis d'un organisateur à l'autre.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'un des organisateurs des courses désignées ci-dessus.

Après chaque course, le classement progressif du Challenge sera consultable sur les sites de courses habituels et affiché lors des courses suivantes du Challenge.

Toute réclamation devra parvenir aux organisateurs avant l'assemblée annuelle du "SMIVO".